



Intention générale du mois de Juillet 1896

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

La conversion des hautes castes de l'Inde et particulièrement des Brahmes

“ Nous avons dans ces pays, écrivait saint François-Xavier, une classe d'hommes appelés brahmes. Ils sont chargés du culte des dieux et des rites superstitieux de leur religion. . . *N'était l'opposition des brahmes, nous verrions tous les Indiens embrasser la religion de Jésus-Christ.*” (1)

Ces paroles du grand apôtre sont encore vraies de nos jours.

La caste des brahmes est la caste sacrée par excellence : ils ne sont pas seulement prêtres, ils sont de race divine ; ce sont des demi-dieux. Tous les Hindous en sont persuadés et les brahmes plus que les autres ; de là vient l'influence qu'ils exercent et l'orgueil dont ils sont enflés.

Par malheur, cet orgueil, ainsi que leur rapacité naturelle, rendent la conversion bien difficile à ces prêtres des idoles qui, d'ordinaire, vivent des revenus des pagodes. De plus, grâce à la bizarre législation des castes, le brahme qui voudrait se faire chrétien s'expose à être chassé de la caste et relégué au rang des parias.

Quelques-uns, en fort petit nombre, osèrent, dans les siècles précédents, affronter ce déshonneur, mais, pour la plupart, ils perdirent leurs droits et par suite leur influence.

De nos jours, beaucoup de brahmes reçoivent l'instruction dans les collèges catholiques ou protestants. Plusieurs deviennent rationalistes, d'autres sont éblouis par la lumière

(1) Lettre XIV.